

28 - 1 - 1977



N° .....

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

OBJET

1 Avis  
n° 3664

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de votre demande d'avis du 7 avril 1976  
référence : AAD/P1/677/D.202; relative à l'arrêt du Conseil d'Etat  
n° 17.361 du 7 janvier 1976, j'ai l'honneur de vous faire savoir que  
votre demande a fait l'objet d'un examen en séance du 25 novembre  
1976 de la Commission Permanente de Contrôle Linguistique.

Il a été décidé à l'unanimité de vous faire parvenir,  
à ce sujet, une copie certifiée conforme de l'avis n° 3664/II/P,  
émis par la Commission Permanente de Contrôle Linguistique à la date  
du 31 janvier 1974.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de  
ma considération la plus distinguée.

Le Président ff.



[Redacted signature]